

Réunion conseil municipal du 14 mars 2023

Ouverture de séance :20h00

Absent : Léopold Lessenne

Absents excusés : Caroline Cessac – Sarah Garrigou – Vincent Florenty

I – Délibérations

- Délibération 2023-03-14/01 : Approbation du compte de gestion 2022.
La saisie des mandats et des titres émis est conforme au document tenu par le Trésor Public.
Voté à l'unanimité.
- Délibération 2023-03-14/02 : Vote du compte administratif 2022
Le bilan financier fait apparaître un excédent de fonctionnement de 217 439,06 €, après report des résultats antérieurs et déduction du besoin de financement au résultat de l'exercice 2022.
Voté à l'unanimité.
- Délibération 2023-03-14/03 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.
Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 à affecter est de 263 869,89 €
Il a été décidé d'affecter la somme de 46 430,83 € pour les besoins de financement de l'investissement et la somme restante de 217 439,06 € en excédent de fonctionnement.
Votée à l'unanimité
- Délibération 2023-03-14/04 : Subventions aux associations pour l'exercice 2023
 - Le bocal pour 1 000,00 €
 - APE Côté Cour (association des parents d'élèves du RPI) pour 200,00 €
 - Ecole des métiers pour 80,00 €
 - Entente Football Cazals-Moncléra pour 300,00 €
 - Musée de la résistance et de la déportation pour 30,00 €
 - Les Restos du Cœur pour 150,00 €Soit un montant total de subventions de 1 760,00 €.
Voté à l'unanimité
- Délibération 2023-03-14/05 : Don aux sinistrés de Turquie et de Syrie
Octroi d'une aide de 200,00 € pour l'ONG française ACTED en solidarité avec les sinistrés de Turquie et de Syrie touchés par les séismes du 6 et 7 février 2023.
Voté à l'unanimité
- Délibération 2023-03-14/06 : Projet d'achat du bâtiment MOLES
Proposition d'achat du bâtiment situé 7 rue des moulins, pour un montant de 50 000,00 € avec inscription au budget 2023 des crédits nécessaires pour la réfection de la toiture d'un montant estimé de 37 000,00 €. Cet ensemble immobilier comporte une grande grange qui permettrait de réaliser un atelier municipal, ainsi qu'une grande surface pouvant être transformée ultérieurement en plusieurs logements communaux.
Voté à l'unanimité
- Délibération 2023-03-14/07 : Convention de mise à disposition du rez-de-chaussée d'un bâtiment communal au profit de l'association « Le bocal – tiers lieu »
Mise à disposition gracieuse du local ne disposant ni d'eau, ni d'électricité, situé 18 rue des échoppes à l'association « Le bocal – tiers lieu ».
Votée à l'unanimité.

- Délibération 2023-03-14/08 : Renouvellement du bail commercial du restaurant « Aux quatre saisons »

Reconduction du bail au 1^{er} mai 2023 incluant des modifications du montant du loyer quant à l'utilisation de l'étage du bâtiment comme lieu d'habitation.

- 1^{ère} augmentation de 100 € après réfection des peintures et des revêtements de sol
- 2^{ème} augmentation de 200 € après le changement des menuiseries

Ces augmentations s'ajouteront au loyer inchangé du restaurant d'un montant de 300 € et prendront effet dès la fin des travaux ou dès l'utilisation de l'étage comme lieu d'habitation.

Voté à l'unanimité sur l'indissociabilité des parties restaurant et logement.

II - Questions diverses

1/ Nouvelles directives pour l'élaboration du PV des réunions du conseil municipal

Le PV devra désormais expliciter le contenu des délibérations.

2/ Arrêt maladie d'un agent technique

La mairie recherche un agent technique pour assurer le remplacement de Maryline en arrêt maladie, avec un contrat hebdomadaire de 4 à 6 h pouvant éventuellement être complété avec ceux du SYMICTOM, de la communauté de communes et de la maison médicale.

Le besoin pour la commune est le suivant :

- nettoyage de la salle des fêtes le mardi et le vendredi
- nettoyage de la mairie, de l'église, et des toilettes publiques le mercredi

3/ Préparation du pré Lacoste pour recevoir les jeux

Le marquage des emplacements des jeux est à prévoir en prévision d'un atelier organisé en avril pour l'installation des jeux et des tables de pique-nique (date restant à fixer).

4/ Système coffre pour la clé de l'église de Boissierette

Question remise en discussion lors d'une prochaine réunion.

5/ Demande d'installation d'un camping déclaré

Nouveau camping déclaré pour la prochaine saison estivale au lieu-dit Bouteille bas.

6/ Ventes des terres MOLES

De nombreuses parcelles agricoles sont mises en vente autour du bourg en direction de Salviac.

7/ Projet d'aéroponie

La mairie a reçu une demande concernant un projet d'installation sur friche industrielle de 2 hectares de maraîchage hors terre et sous serres, autonome en électricité via l'installation de panneaux photovoltaïques. Projet non avendu : pas de friche industrielle sur la commune.

8/ Autres questions :

- SYMICTOM

- Demande de suppression des poubelles sur la route de Cazals, au croisement Bouteille et Pommette, car cet arrêt est dangereux pour les agents du SYMICTOM. Les riverains seront consultés.

- Déplacement des poubelles à Saint-Etienne des Landes

- Augmentation à venir de la taxe d'ordures ménagères en conséquence de l'augmentation du prix du carburant.

- Le SYMICTOM déplore de plus en plus de décharges sauvages.

- Les travaux du château d'eau vont bientôt commencer.

Séance levée à 23h00.